

FORMULAIRE D'INSCRIPTION – CARTE IKARIA

Pour obtenir votre carte plus rapidement, vous pouvez aussi faire votre demande sur ssd.fr/ikaria

A renvoyer avec vos justificatifs à :
DOCAPOSTE - Service inscription – BP 65052 - 2 avenue de Sébastopol - 57072 METZ Cedex 3

INFORMATIONS PERSONNELLES : (merci d'écrire en majuscules et à l'encre noire)

Mme M. NOM :

PRENOM : DATE DE NAISSANCE : / /

ADRESSE : NUMERO : VOIE :

Complément d'adresse (bâtiment, appartement, « Chez M. ou Mme ») :

CODE POSTAL : VILLE :

NUMERO DE TELEPHONE MOBILE (facultatif) : (utilisé pour le suivi SMS de votre dossier)

ADRESSE E-MAIL (facultatif) : @.....

CHOIX DU MODE DE COMMUNICATION :

Pour toutes les communications liées à mon dossier Ikaria, je donne mon accord pour être contacté-e (plusieurs choix possibles) :

par SMS (au numéro renseigné ci-dessus) par mail (à l'adresse renseignée ci-dessus)

Je souhaite recevoir par mail la newsletter Ikaria (bons plans, nouveaux partenaires, événements)

DEMANDE DES CHEQUES CADEAUX :

L'année de vos 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100 ans vous pouvez bénéficier d'un chéquier cadeau de 100 € utilisable dans notre réseau de partenaires (liste complète disponible sur ssd.fr/ikaria). Cochez une des mentions ci-dessous vous concernant :

Je souhaite recevoir mon chéquier cadeau

Je ne souhaite pas recevoir mon chéquier cadeau

Si vous n'êtes pas encore éligible au chéquier, vous serez notifié dès que vous pourrez le demander.

JUSTIFICATIFS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À VOTRE DEMANDE :

Photocopie d'une pièce d'identité (voir liste au verso)

Photocopie d'un justificatif de domicile ou un justificatif d'hébergement (voir détails au verso)

En envoyant ce document, je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement Ikaria (disponible sur ssd.fr/ikaria). Par la même, j'autorise l'utilisation de mes coordonnées postales pour l'envoi de ma carte, du guide des offres, du chéquier cadeaux et des courriers concernant mon dossier Ikaria.

Date : Lieu : Signature du demandeur :

UNE QUESTION ? UNE DIFFICULTÉ ? CONTACTEZ NOS ÉQUIPES :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

0 800 710 893

Service & appel
gratuits

ANNEXE

Vous avez plus de **60 ans** et vous **habitez en Seine-Saint-Denis** ? La carte Ikaria vous donne accès à une offre dédiée et à des avantages sélectionnés dans un réseau de partenaires culturels, sportifs ou de loisirs. La carte est **entièrement gratuite** et vous permet également de recevoir tous les 5 ans un chéquier cadeau du Département de **100 euros pour financer vos sorties**.

Pour effectuer votre demande de carte Ikaria, vous devez justifier votre éligibilité au dispositif, c'est-à-dire :

- Être âgé d'au moins 60 ans (ou les avoir au cours de l'année civile) ;
- Être domicilié dans le Département de Seine-Saint-Denis (il doit s'agir de votre résidence principale).

Pour cela, vous devez joindre à ce formulaire des documents justifiant ces deux critères.

· JUSTIFICATIF D'IDENTITE :

Pour justifier de votre âge, vous devez nous transmettre la photocopie d'une pièce d'identité.

Sont acceptés (**un seul document suffit**) :

- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité ;
- Photocopie du passeport ;
- Photocopie du permis de conduire ;
- Photocopie du titre de séjour **en cours de validité**.

· JUSTIFICATIF DE DOMICILIATION :

Pour justifier de votre résidence, vous devez nous transmettre un document officiel indiquant votre nom et l'adresse de votre demande. Sont acceptés (**un seul document suffit**) :

- Photocopie d'une facture d'électricité, de gaz ou de téléphone **de moins de 6 mois** ;
- Photocopie d'une quittance de loyer **de moins de 6 mois** ;
- Photocopie de la première page d'un avis d'imposition (ou de non-imposition) **de moins d'un an et demi** ;
- Photocopie d'une attestation d'assurance habitation **de moins d'un an** ;
- Photocopie d'une attestation de ressource (CAF, CNAV) **de moins de 6 mois** (ce document peut être utilisé si vous êtes hébergés chez un tiers).

Pour les personnes hébergées, vous devez nous transmettre si possible :

- l'un des documents de la liste précédente, où apparaît clairement votre nom et votre adresse d'hébergement
- Si vous ne disposez pas d'un tel justificatif de domicile, vous devez nous transmettre l'un des documents suivants :**
- une attestation sur l'honneur d'hébergement de moins de trois mois accompagnée d'un justificatif de domicile de l'hébergeant (un même hébergeant ne pouvant fournir plus de deux attestations d'hébergement, sauf ESSMS)
 - une attestation de domiciliation de moins d'un an établie par une instance domiciliataire.

A renvoyer avec vos justificatifs à :

DOCAPOSTE
Service inscription – BP 65052
2 avenue de Sébastopol
57072 METZ Cedex 3

Conformément au règlement (UE) général sur la protection des données 2016/679 et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles (droit d'information et d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité) en vous adressant au Délégué à la protection des données du Département de Seine Saint-Denis par voie postale DINSI BP193 93006 BOBIGNY CEDEX ou par courriel dpo@seinesaintdenis.fr

UNE QUESTION ? UNE DIFFICULTÉ ? CONTACTEZ NOS ÉQUIPES :

De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Du lundi au vendredi (hors jours fériés)

0 800 710 893

Service & appel
gratuits